

Le 7 avril 2022

**Commission Permanente de la Région Normandie**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni, le 7 avril 2022, au siège de la Région à Caen, la commission permanente de la Région Normandie, pour examiner plus de 150 dossiers.** **On peut notamment retenir :**

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :**

|  |
| --- |
| **Adaptation du dispositif ARME** **pour soutenir les entreprises fragilisées par la crise ukrainienne**Dans le cadre du contexte international et des conséquences économiques induites par la crise ukrainienne, **la Région a, par ailleurs, décidé** **d’adapter et de préciser les modalités d’intervention du dispositif ARME** afin de soutenir durant cette période de tension les entreprises déjà fragilisées.**Une aide temporaire « ARME Conseil Urkraine » sera notamment proposée du 1er mai au 31 décembre 2022** afin de soutenir financièrement les entreprises engageant des dépenses d’études et de prestations conseil liées à une adaptation et mutations nécessaires en lien avec les impacts économiques de la crise ukrainienne venant aggraver les tensions économiques**.**  |

La Région a, par ailleurs, décidé d’accorder les aides suivantes, au titre de sa politique de soutien aux entreprises normandes :

* **530 032 euros sous forme de prêt à taux nul et 215 264 euros de subventions au titre du dispositif « Impulsion Développement »**, pour accompagner les projets de développement de 6 entreprises normandes, permettant d’envisager la création de 30 d’emplois ;
* **593 569 euros sous forme de prêts à taux nul et 51 439 euros de subventions** **au titre du dispositif « Impulsion Environnement »** pour permettre à 3 entreprises normandes de développer des projets se rapportant à la maîtrise des impacts environnementaux, à l’économie circulaire, à l’éco-conception et à la décarbonation énergétique ;
* **180 000 euros sous forme de subventions au titre du dispositif « Impulsion Immobilier »**pour permettre à l’entreprise MTB11 d’acquérir et de réhabiliter un bâtiment industriel situé à L'Aigle, et à la SOCIETE DES CARRIERES DE VIGNATS à Val d’Hazey (27) d’implanter une troisième plateforme sur la même commune ;
* **50 000 euros sous forme de prêt à taux nul au titre du dispositif « Impulsion Proximité »** à la société BYGODJOV de Vieux (14) pour la reprise de la société IMABUL à Caen ;
* **430 000 euros sous forme de prêts à taux nul et 80 997 euros de subventions d’investissement au titre du dispositif A.R.M.E** pour soutenir 9 entreprises normandes et permettre la sauvegarde de 192 emplois ;
* **des subventions pour un montant total de 499 852 euros au titre du dispositif** « **Coup de Pouce » afin de soutenir la création ou la reprise de 79 TPE** de moins de 10 salariés en Normandie ;
* **une dotation complémentaire de 1,05 million d’euros à BPI France**, afin de soutenir les entreprises implantées en Normandie dans leurs projets de création, de développement et de transmission-reprise via l’octroi de garanties pour sécuriser les remboursements de prêts consentis par les établissement bancaires, **dans le cadre du « Fonds Régional de Garantie FEDER » ;**
* **des subventions pour un montant total 136 537 euros** pour soutenir les projets de 3 structures de l’Economie Sociale et Solidaire (ESS).

**RECHERCHE ET INNOVATION :**

**- La Région soutient l’innovation**

Les élus régionaux accordent une enveloppe totale de 261 124 euros à 3 projets collaboratifs d’innovation, dont :

* **128 000 euros à l’Université de Rouen et à Dolipharm** pour le projet collaboratif d’innovation **PREDIPHARM**, qui consiste à travailler sur des ordonnances scannées, afin d’améliorer la numérisation des prescriptions, la vérification automatisée des éléments légaux de l’ordonnance…
* **123 950 euros au CNRS** pour le projet collaboratif **FiZiC** (Fibres ZBLAN pour lasers visibles Continus), qui a pour objectif de développer la première génération de lasers visibles à base de fibre fluorée pompée par diode bleue. Leur simplicité, leur efficacité, leur faible coût, leur compacité et leur possibilité de monter facilement en puissance devrait supplanter la majorité des technologies concurrentes. Ces caractéristiques pourraient à terme ouvrir de nouveaux marchés au-delà des applications initiales : le séquençage ADN et la microscopie de super-résolution.

La Région Normandie accorde également :

* une enveloppe globale de **75 000 euros à la COMUE Normandie Université** pour accompagner deux jeunes créateurs d’entreprises, et favoriser l’incubation de leurs start-up Data dunk et Driiven,
* **91 381 euros à la Communauté d’Agglomération Lisieux Normandie** pour la création de services numériques innovants au sein de "**La Filature des Possibles",** au titre du FEDER Numérique.

**- Près de 7,54 millions d’euros pour soutenir les doctorants normands**

Dans le cadre du dispositif RIN Doctorants 2021, la Région Normandie a accordé des subventions pour un montant de près de 7,54 millions d’euros afin de financer les thèses de doctorants normands.

**- AMI 2022 : Partenariat pour la création d’une grappe de développement de la donnée au sein du Parc Eco-Normandie de Saint-Romain-de-Colbosc (76)**

La Région a choisi de construire un nouveau centre de données (CDR2) dont la mise en service est prévue pour 2024 et d’en assurer la maitrise d’ouvrage en construction sur une parcelle de 30 000 m² du site de l’Eco-Parc Normandie à Saint-Romain-de Colbosc, propriété de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, acquise à titre grâcieux.

La Région et la Communauté Urbaine du Havre lancent un appel à manifestation d’intérêt, avec pour objectif de sélectionner les entreprises ou acteurs publics ou privés de la chaine de valeur de la donnée, qui ont pour projet de développer des synergies d’activité avec d’autres acteurs de la donnée. Cet Appel à Manifestation d’Intérêt sera ouvert du 18 avril 2022 au 30 juin 2022.

**ORIENTATION ET FORMATION :**

**- Carte des formations sanitaires et sociales 2022-2023**

Les élus régionaux ont approuvé la nouvelle carte des formations sanitaires et sociales de Normandie, pour la rentrée 2022-2023 avec :

* **1728 places en formation infirmier** applicable à la rentrée de septembre 2022/février 2023, (+ 51 places) ;
* **1660 places en formation aide-soignant** applicable à la rentrée de septembre 2022 avec des entrées en formation programmées en septembre 2022, novembre 2022 et janvier 2023, (+102 places) ;
* **28 places en formation manipulateur en électroradiologie médicale**, applicable à la rentrée de septembre 2022, (+3 places).

**JEUNESSE ET SPORT :**

**- Soutien aux clubs et à l’organisation d’évènements sportifs sur le territoire normand**

La Région a décidé d’accorder les aides suivantes :

* **56 300 euros** pour l’organisation de 13 évènements sportifs ;
* **14 500 euros** pour accompagner 3 clubs sportifs au niveau national ;
* **plus de 2,55 millions d’euros** à la Communauté d’Agglomération du Cotentin pour la **construction d’un centre aquatique à Valognes**, qui sera utilisé par le Lycée Henri Cornat à hauteur de 370 heures par an ;
* **428 746 euros** pour permettre à 55 associations sportives d’acquérir un véhicule collectif dans 18 disciplines réparties, au titre du dispositif **« Trans’sport en Normandie ».**

**NAUTISME :**

Les élus régionaux ont décidé, au titre de la politique régionale en faveur du nautisme, d’accorder les subventions suivantes :

* **7000 euros à la Société des Régates du Havre** pour l’organisation de la régate **"Le Havre Allmer Cup"** du 20 au 28 mai 2022. Cette régate est une course au large en solitaire qui se court en Figaro 3 et compte pour le Championnat de France Elite course au large 2022,
* **172 000 euros à la Ligue de Voile de Normandie** au titre du dispositif **" Jeune Talent Normand",** partenariat entre la Région et la Ligue de Voile de Normandie pour les saisons 2022 / 2023 dans le cadre du projet d'accès du skipper normand Guillaume PIROUELLE au championnat de France Elite de courses au large.

**- « Pass Monde » : Soutien à la mobilité internationale des jeunes normands**

Le dispositif « Pass Monde » permet de soutenir la mobilité internationale des jeunes normands (lycéens, étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle…) dans le cadre de leur cursus de formation ou de projets personnels. Les élus régionaux ont décidé d’attribuer, dans ce cadre, **des bourses à 256 jeunes normands pour un montant total de 170 200 euros.**

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :**

**-  FRADT : Plus de 2,41 millions d’euros en faveur du développement des territoires normands**

Les élus régionaux ont décidé d’accompagner la réalisation de projets d’investissement structurants au titre Fonds Régional d’Aménagement et de Développement du Territoire (FRADT), dont :

* **600 795 euros** à la Communauté d’Agglomération du Cotentin pour la construction de locaux à la Cité de la mer à Cherbourg en Cotentin ;
* **379 315 euros** à la Communauté de communes des Pays de l’Aigle pour la requalification et la renaturation de la Place de Verdun à L’Aigle ;
* **300 000 euros** à Caux Seine Agglo pour la construction d'une médiathèque du 21ème siècle à Bolbec.

**- La Région soutient la création et l’extension des PSLA**

La Région s’est engagée dans une politique de lutte contre la désertification médicale dans les territoires, et soutient la réalisation des projets immobiliers de Pôles de Santé dans les zones déficitaires en offre de soins de premier recours.

A ce titre, les élus régionaux accordent :

* **100 000 euros à la commune de Château du Epte** **pour l’extension de la maison de santé**, dans laquelle 9 professionnels de santé se sont engagés (dont 4 médecins généralistes, 2 infirmiers, 1 pédicure-podologue, 1 diététicienne, 1 orthophoniste) ;
* **200 000 euros à la commune de Cérences pour la construction d’un PSLA**, qui prévoit 9 professionnels de santé (dont 2 médecins généralistes, 4 infirmiers, 1 pharmacien, 1 kinésithérapeute et 1 chirurgien-dentiste).

**- 213 423 euros pour soutenir des projets locaux**

Les élus régionaux ont attribué les subventions suivantes :

* **90 815 euros à la ville de Ouistreham** pour la création d’un tiers-lieu ;
* **76 408 euros à la Communauté de Communes des Quatre Rivières** pour le financement de l’extension de la Zone d’Activités Economiques de la Garenne à Gournay en Bray ;
* **46 200 euros à la SA HLM Elbeuf Boucles de la Seine Habitat** pour le financement de l’opération de résidentialisation de la résidence Les Oliviers à Cléon (76), comprenant 41 logements locatifs sociaux répartis sur deux bâtiments.

**- Favoriser le renforcement de l’offre locative**

Au titre du soutien régional en faveur de la reconstitution d’une offre qualitative de logements dans les centres des villes moyennes et bourgs, la Région Normandie accorde une enveloppe globale de **149 993 euros à 5 bénéficiaires** pour la réhabilitation ou la création de 14 logements locatifs, dont 63542 euros à la commune de Lonlay L’Abbaye (61) pour la réhabilitation de 3 maisons vacantes en 6 logements avec parties communes situées 8-9 place Jules Levée et 4 rue Chancerot à Lonlay L'Abbaye.

**- Soutien à l’EPF Normandie**

Dans le cadre du partenariat entre la Région et l’EPF Normandie, pour mettre en œuvre une politique d’aménagement durable du territoire normand, les élus régionaux ont attribué plus de **3,78 millions d’euros à l’EPF Normandie**, dont :

* 29 subventions pour un montant total de plus de 3,72 millions d’euros pour le financement du traitement des friches,
* 2 subventions pour un montant total de 63 000 euros pour le financement d’études de

revitalisation de centres-bourgs.

**-  Villes reconstruites :** **118 713 euros pour renforcer l’attractivité des centres villes**

La Région soutient les villes reconstruites particulièrement touchées par les phénomènes de dévitalisation, de vacance des logements, commerces et services, afin de renforcer l’attractivité de leurs centres. Dans ce cadre, elle accompagne 7 opérations de réhabilitation et de réfection de copropriétés à Caen, Louviers, Falaise et Argentan pour un montant total de 118 713 euros.

**TRANSPORTS :**

**- Rénover les infrastructures ferroviaires**

Les élus régionaux ont décidé d’attribuer plus de 1,66 million d’euros à SNCF Réseau, pour le financement des travaux de libération et de déconnexion des zones « caténaires » et « militaires » du Réseau Ferré National pour la construction d’un technicentre au Havre – éléments relevant de la maitrise d’ouvrage de SNCF Réseau.

**- La Région accorde la gratuité des transports aux réfugiés ukrainiens**

La Région Normandie a décidé d’accorder la gratuité aux réfugiés ukrainiens pour les déplacements sur l’ensemble du réseau régional de transport Nomad jusqu’à la fin du conflit en Ukraine. Cette mesure concerne également les enfants de réfugiés ukrainiens scolarisés dans des établissements scolaires normands et empruntant les circuits scolaires, les lignes régulières et le train, selon les modalités de prise en charge prévues dans le règlement régional des transports scolaires.

Cette gratuité est accordée sur présentation :

* d’une carte d’identité ukrainienne,
* d’un passeport ukrainien,
* d’une carte de résident ukrainien,
* d’un titre de séjour provisoire/document administratif reconnaissant le statut de ressortissants ukrainiens,
* d’un titre de transport spécial, Pass « Help Ukraine», délivré par la Deutsche Bahn.

**AGRICULTURE ET PECHE :**

**- La Région encourage l’installation en agriculture**

La Région soutient l’installation en agriculture, par une aide à la trésorerie. Dans ce cadre, des aides ont été attribuées à 9 agriculteurs pour un montant total de 70 00 euros.

**- 227 002 euros pour soutenir le développement des circuits courts et des marchés locaux**

9 projets ont été retenus dans le cadre de l’appel à projets « Création, développement et promotion des circuits courts et des marchés locaux ». Des subventions pour un montant total de 227 002,35 euros (dont 181 601,88 euros de FEADER) seront attribuées dans ce cadre.

**- Soutien au développement de la filière équine**

Dans le cadre de sa stratégie en faveur du développement de la filière équine, la Région a accordé les aides suivantes :

* **11 000 euros** de subventions **pour soutenir les éleveurs normands qui mettent en avant la performance des chevaux de race Selle Français**,dont la Normandie est le berceau ;
* **293 887,96 euros (dont 154 826,20 euros) de subventions pour soutenir les entreprises de la filière équine dans la réalisation de leurs investissements** ;

**INTERNATIONAL :**

**Ukraine : Attribution d’une aide exceptionnelle à l’association « Pompiers Missions Humanitaires »**

Face à l’urgence de la situation humanitaire en Ukraine, la Région a attribué une aide exceptionnelle de 10 000 euros à l’association « Pompiers Missions Humanitaires », située dans le Calvados. Cette aide permettra à l’association de faire parvenir 25 tonnes de produits d’hygiène et de première nécessité, à la population ukrainienne réfugiée dans le camp de Palanca, situé à la frontière ukrainomoldave,

**CULTURE, TOURISME ET PATRIMOINE :**

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Région Normandie accompagne la création, la production, la diffusion et la valorisation des projets culturels et patrimoniaux. Les aides suivantes ont notamment été attribuées :

* **90 000 euros d’aides à la création et à la production audiovisuelle et multimédia en Normandie** ;
* **696 575 euros pour accompagner les lieux de diffusion et de créations du territoire** ;
* **844 600 euros pour soutenir l’organisation de festivals culturels et salons littéraires en Normandie ;**
* **81 000 euros pour accompagner les compagnies et ensembles normands ;**
* **20 000 euros à l’association Moulin Blanchard de Perche en Nocé** pour la poursuite en 2022 de ses actions d’animation culturelle sur le territoire ;

**51 000 euros pour accompagner 5 structures du territoire œuvrant dans le champ des arts plastiques, de la photographie et de l’architecture ;**

* **707 390 euros pour soutenir les lieux labellisés et les réseaux professionnels du spectacle vivant** ;
* **108 000 euros pour soutenir les réseaux d’Art contemporain** ;
* **2 500 euros pour soutenir la réalisation d’un film par le lycée Julliot de la Morandière de Granville (50) dans le cadre du projet « Regards de Femmes ».** Ce dernier propose aux élèves de tous les lycées sur le territoire national de déconstruire les stéréotypes de genre, en réalisant un court-métrage sur la thématique des violences sexistes et sexuelles. Les films réalisés font ensuite l’objet d’une diffusion sur France Télévisions (émission Libre-Court), ainsi que des projections en festival ou lors d'évènements spécialisés. Les élèves bénéficient aussi d’un atelier de sensibilisation grâce à l’intervention d’une association de lutte contre les violences locales ;
* **17 000 euros pour permettre la réalisation de deux projets en faveur du respect droits culturels des personnes :** le programme d’actions 2022 de l’association ARTEOZ de Rouen (76) sur le thème de l’accessibilité pour les personnes en situation de handicap etle projet « Transformation(s) : résidence d'artistes en territoire rural » qui prévoit une série de portraits photographiques d’ouvrières et ouvriers des usines Réo et Créaline, dans la Manche, ainsi qu’un atelier d’écriture avec les habitants du territoire ;
* **14 000 euros du dispositif « Patrimoine en Création(s) » pour le projet "CAP 2022" au Château d'Hainneville (50)** qui prévoit notamment l’organisation d’un grand week-end festif en septembre 2022 dans le parc du manoir ;
* **43 500 euros de subventions pour soutenir le programme d’actions 2022 de structures normandes du patrimoine.**

**DEVELOPPEMENT DURABLE :**

**- 177 500 euros pour aider les Normands à acquérir un véhicule électrique**

Au titre de son dispositif « IDEE Action Mobilité Durable » qui vise à soutenir l’acquisition de véhicule électrique par les particuliers, les microentreprises et les associations, la Région a attribué des aides pour un montant total de 177 500 euros.

**- Plan « Normandie Bâtiments Durables »**

Dans le cadre du Plan « Normandie Bâtiments Durables », la Région a décidé d’attribuer les aides suivantes**:**

* **une subvention d’un montant 223 846,12 euros au titre du dispositif « Action rénovation énergétique des copropriétés »** pour financer la rénovation de la copropriété "Pierre Courant" au Havre (76) ;
* **619 500 euros de subventions au titre du « chèque éco-énergie Normandie »** afin de permettre à 323 foyers normands de réaliser un audit énergétique ou des travaux de rénovation énergétique.

**- Près de 1,57 million d’euros pour accompagner des projets de développement des énergies renouvelables**

La Région a voté des aides pour un montant de près de 1,57 million d’euros pour accompagner 7 projets de développement des énergies renouvelables en Normandie (création d'unité de méthanisation, projets d'autoconsommation, installations

Contacts presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr

Charlotte Chanteloup – 06 42 08 11 68 – charlotte.chanteloup@normandie.fr